

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-477/PCG désignant le représentant du Territoire devant le Conseil du Contentieux Administratif.

n° 74-477/PCG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
12 mars 1974

Numéro JO
n° 6 du 25/03/1974

Date du numéro
25 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Aden, chef du service des Affaires administratives, est désigné pour représenter le Territoire devant le Conseil du contentieux administratif dans l'affaire opposant l'administration contre Darar Guireh Absieh, ex-garde territorial.